

ATELIER DE VALIDATION EN LIGNE DE L'ÉVALUATION DES  
BESOINS DES UNITÉS DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET  
L'IDENTIFICATION DES CHAINES DE VALEUR PRIORITAIRES POUR  
LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS AU CAMEROUN

***PRESENTATION DES PRINCIPAUX  
RESULTATS***

**Par Hervé Thierry ESSOMBA TANA**

*Economiste*

***CEO 2M&E PRESTATION***

***Spécialiste Intelligence Economique et Développement des PME***

## SOMMAIRE

### I. QU'EST-CE-QUI A ÉTÉ DEMANDE DE FAIRE?

*RAPPEL DE LA MISSION DU CONSULTANT*

### II. COMMENT AVONS-NOUS REALISE LE TRAVAIL DEMANDE?

*MÉTHODOLOGIE DE REALISATION DE L'ETUDE*

### III. QUELS SONT LES RESULTATS OBTENUS?

*PRINCIPAUX RESULTATS*

### IV. QUELLES ACTIONS ENTREPRENDRE?

*RECOMMANDATIONS*

## I. QU'EST-CE-QUI A ÉTÉ DEMANDE DE FAIRE?

## ***RAPPEL DE LA MISSION DU CONSULTANT***

### **Un triple objectif**

- (i) IDENTIFIER LES CHAÎNES DE VALEURS LES PLUS PORTEUSES DANS LES BASSINS ET SECTEURS IDENTIFIÉS DANS LE CADRE DU PNDES ET L'ÉVALUATION DES BESOINS DES UES ;**
  
- (ii) ANALYSER L'IMPACT DE LA PANDÉMIE DE LA COVID 19 ET DE SES CONSÉQUENCES ÉCONOMIQUES, SANITAIRES ET SOCIALES SUR LES UNITÉS ET ENTREPRISES DE L'ES ;**
  
- iii) ET ENFIN PERMETTRE AU MOYEN DES RECOMMANDATIONS LA FORMULATION D'UN PROJET D'APPUI À LA MISE EN ŒUVRE DU PNDES**

## **RAPPEL DE LA MISSION DU CONSULTANT**

### **Objectifs spécifiques**

- ❖ **EXAMINER LA DOCUMENTATION PERTINENTE EXISTANTE SUR LES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS DE L'ES AU CAMEROUN ET FOURNIR UN BREF APERÇU DE L'ÉTAT DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS DE L'ES;**
- ❖ **RÉALISER UNE ANALYSE APPROFONDIE EN PARTICULIER DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS DE L'ES OPÉRANT DANS LES BASSINS ET LES CHAINES DE VALEUR PRIORITAIRES RETENUS, AINSI QUE DES STRUCTURES D'APPUI AUX ORGANISATIONS ET ENTREPRISES DE L'ES (PUBLIQUES OU PRIVÉES);**
- ❖ **ANALYSER DANS QUELLE MESURE LES POLITIQUES QUI FAVORISENT L'ES CONTRIBUENT À LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS ET IDENTIFIER LES INTERVENTIONS NÉCESSAIRES AU RENFORCEMENT DE LA MISE EN ŒUVRE DE CES POLITIQUES;**
- ❖ **IDENTIFIER LES FORCES ET LES FAIBLESSES DES ORGANISATIONS ET ENTREPRISES DE L'ES EN TERMES DE LEADERSHIP, D'ADHÉSION, D'INFRASTRUCTURE, DE PARTICIPATION AUX MARCHÉS ET DE LEUR VIABILITÉ ÉCONOMIQUE DANS LES RÉGIONS ET SECTEURS CIBLÉS;**
- ❖ **FOURNIR UNE ÉVALUATION DES DÉFIS ET DES OPPORTUNITÉS POUR AMÉLIORER LA POSITION DES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS DE L'ES POUR AUGMENTER LEUR CAPACITÉ DE SE STRUCTURER EN CHAÎNES DE VALEUR ET AMÉLIORER LEUR COMMERCIALISATION, COMPÉTITIVITÉ ET ACCÈS AU MARCHÉ DANS LES RÉGIONS ET SECTEURS CIBLÉS;**
- ❖ **IDENTIFIER LES ENTREPRISES ET ORGANISATIONS LES PLUS TOUCHÉES DANS LE SECTEUR DE L'ES PAR LA PANDÉMIE ET CELLES QUI POUVENT JOUER UN RÔLE NON NÉGLIGEABLE POUR L'ÉCONOMIE D'APRÈS-CRISE ;**
- ❖ **RECHERCHER LES POSSIBILITÉS DE MOBILISATION DES RESSOURCES AUPRÈS DES PTFS POTENTIELS INTÉRESSÉS PAR LA PROMOTION DE L'ESS AU CAMEROUN ;**

## II. COMMENT AVONS-NOUS REALISE LE TRAVAIL DEMANDE?

**METHODOLOGIE DE REALISATION DE L'ETUDE**

**Un échantillonnage de 20 communes (à raison de cinq par bassin) a été opéré et celles-ci constituent la base de sondage pour cette étude. Le tableau ci-dessous liste les communes sélectionnées pour le sondage. (VOIR PAGE 11 DU RAPPORT POUR LES CRITERES DE SELECTION DES COMMUNES)**

Bassin	Centre	Nord	Ouest	Littoral
Communes	Yaoundé7	Garoua1	Bafoussam2	Douala1er
	Bafia	Poli	Mbouda	Njombe-Penja
	Eseka	Maroua1	Foumban	Limbe1
	Abong-Mbang	Yagoua	Ndop	Kumba1er
	Ambam	Ngaoundéré1	Mbengwi	Buea

## *METHODOLOGIE DE REALISATION DE L'ETUDE (suite)*

### CHRONOGRAMME DE LA MISSION

**04-14 novembre 2020** revu documentaire ;

**16 décembre 2020 au 26 janvier 2021** enquête dans les vingt (20) communes ;

**02-25 février 2021** analyse des données et production du rapport de collecte et du rapport provisoire.

### SOURCE DE DONNÉES

**496** acteurs dont

**395** unités d'économie sociale (UES),

**16** réseaux d'UES,

**25** maires des communes;

**14** organes publics d'encadrement (DDPME, DDADER...)

**14** projets et programmes et

**16** institutions de microfinances rurales



### III. QUELS SONT LES RESULTATS OBTENUS?

#### *PRINCIPAUX RESULTATS*

01

PRINCIPAUX CONSTATS

02

FILIÈRES IDENTIFIÉES PAR BASSIN

03

BESOINS DES UES RECENSÉS PAR BASSIN

04

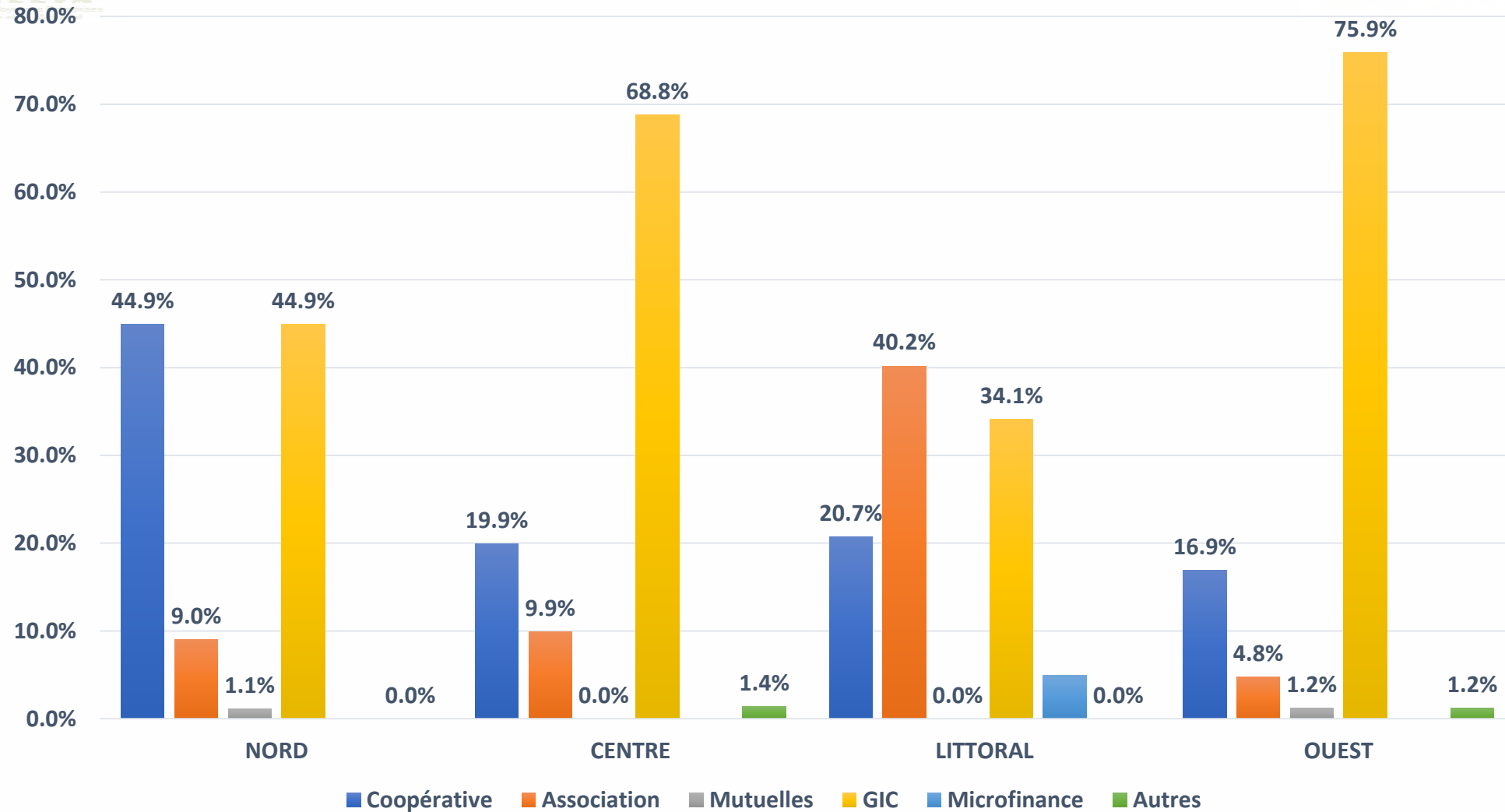
LES ENTRAVES AU DÉVELOPPEMENT DES UES

05

IMPACT DE LA PANDÉMIE À COVID-19 SUR LES ACTIVITÉS  
DES UES

01

## PRINCIPAUX CONSTATS



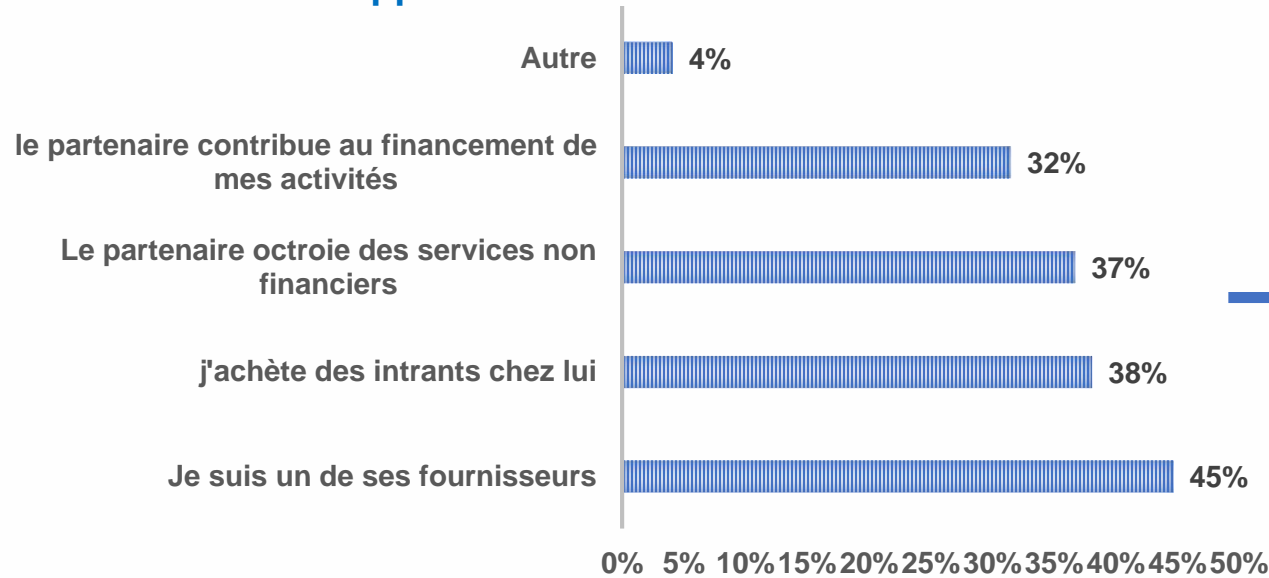
**GIC avec 228 récurrences sur les 395 interviewés, soit une représentativité de 57, 7%,  
Coopérative (25,1%) et les associations (14,9%)..**

NORD				CENTRE			
Branche d'activité	Effectif	% globale	<i>Dont % femme</i>	Branche d'activité	Effectif	% globale	<i>Dont % femme</i>
Agriculture	42	47.2%	23.6%	Agriculture	70	65.4%	24.3%
Elevage	22	24.7%	13.5%	Elevage	16	15.0%	4.7%
Pêche	1	1.1%	1.1%	Pêche	2	1.9%	0.0%
Microfinance	0	0.0%	0.0%	Microfinance	0	0.0%	0.0%
Transformation	19	21.3%	13.5%	Transformation	18	16.8%	8.4%
Numérique	0	0.0%	0.0%	Numérique	0	0.0%	0.0%
Autres	5	5.6%	2.2%	Autres	1	0.9%	0.9%
<b>Total</b>	<b>89</b>	<b>100.0%</b>	<b>53.9%</b>	<b>Total</b>	<b>107</b>	<b>100.0%</b>	<b>38.3%</b>
LITTORAL				OUEST			
Branche d'activité	Effectif	% globale	<i>Dont % femme</i>	Branche d'activité	Effectif	%	<i>Dont % femme</i>
Agriculture	55	67.1%	30.5%	Agriculture	35	42.2%	17%
Elevage	12	14.6%	6.1%	Elevage	30	36.1%	8%
Pêche	1	1.2%	1.2%	Pêche	0	0.0%	0%
Microfinance	0	0.0%	0.0%	Microfinance	0	0.0%	0%
Transformation	14	17.1%	7.3%	Transformation	15	18.1%	4%
Numérique	0	0.0%	0.0%	Numérique	0	0.0%	0%
Autres	0	0.0%	0.0%	Autres	3	3.6%	2%
<b>Total</b>	<b>82</b>	<b>100.0%</b>	<b>45.1%</b>	<b>Total</b>	<b>83</b>	<b>100.0%</b>	<b>31%</b>

Branche d'activité	Position au niveau de la filière													
	Producteur		Commerçant		Transporteur		Transformateur		Fournisseur		Services		NSP	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agriculture	190	69.6%	119	66.1%	15	68.2%	49	77.8%	66	67.3%	33	56.9%	1	50.0%
Élevage	72	26.4%	51	28.3%	7	31.8%	8	12.7%	29	29.6%	19	32.8%	1	50.0%
Pêche	3	1.1%	3	1.7%	0	0.0%	1	1.6%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Microfinance	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Numérique	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%	0	0.0%
Autres	8	2.9%	7	3.9%	0	0.0%	5	7.9%	3	3.1%	6	10.3%	0	0.0%
<b>Total</b>	<b>273</b>	<b>100.0%</b>	<b>180</b>	<b>100.0%</b>	<b>22</b>	<b>100.0%</b>	<b>63</b>	<b>100.0%</b>	<b>98</b>	<b>100.0%</b>	<b>58</b>	<b>100.0%</b>	<b>2</b>	<b>100.0%</b>

Le croisement entre la branche d'activité et le positionnement des acteurs dans la branche permet de faire une analyse qui montre que les producteurs sont plus représentatifs dans le secteur agricole, de l'élevage et de la transformation. Par ailleurs il est à noter que les UES dans certains secteurs semblent présentes dans plusieurs maillons de la chaîne y compris la transformation. Cela montre qu'elles sont capables d'ajouter de la valeur chose que l'on ne mentionne pas souvent en général.

## Rapport entre les maillons de la chaîne de valeur

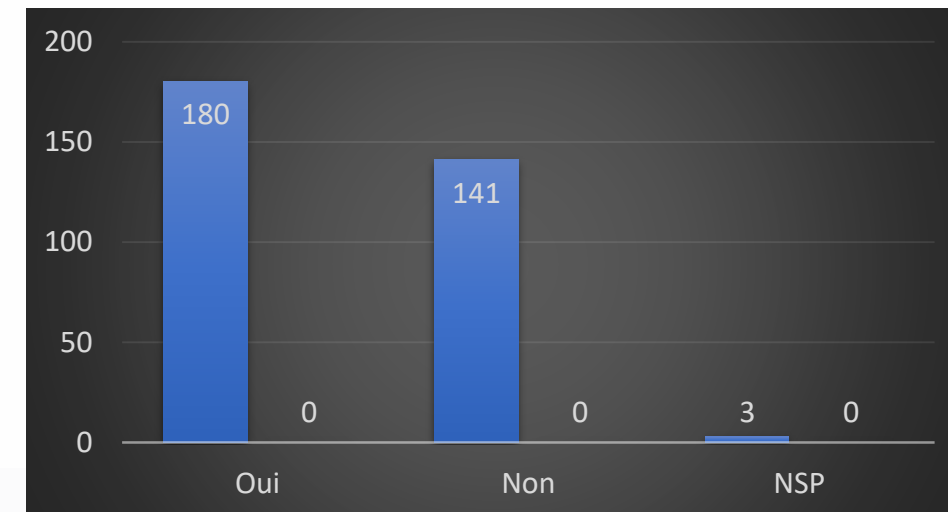


On note une opacité entre ceux-ci. Ce qui est le fruit d'une prédominance des mêmes membres dans tous les maillons de la chaîne (une UES est à la fois productrice, transformatrice et commerçante, avec son propre circuit de distribution et ses moyens de transports)

## PRINCIPAUX CONSTATS

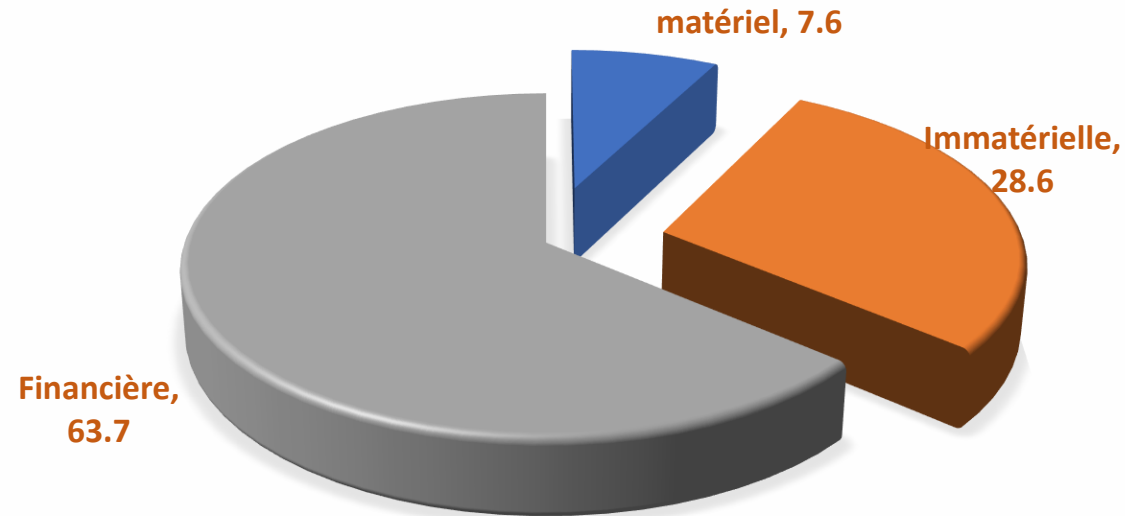
### Appartenance à un réseau

324 UES ont répondu à la question d'appartenir à un réseau. Il apparait que 180 d'entre elles, soit 55% sont membres d'un réseau



PRINCIPAUX CONSTATS

## Constitution du capital social des UES

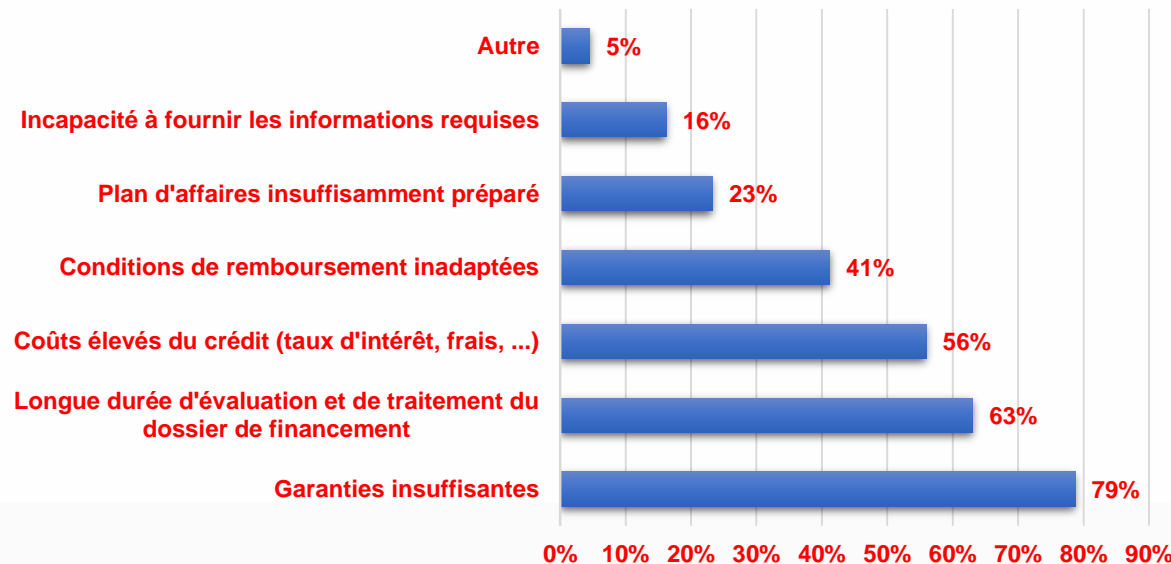


le capital social des UES interrogées a trois principaux constituants à savoir les finances, le matériel et des avoirs immatériels (main d'œuvre, expertise comptable ou agronomie...). De ses trois composantes, il apparaît selon le graphique ci-dessous que le capital social des UES est dominé par des avoirs financiers.



### Source de financement

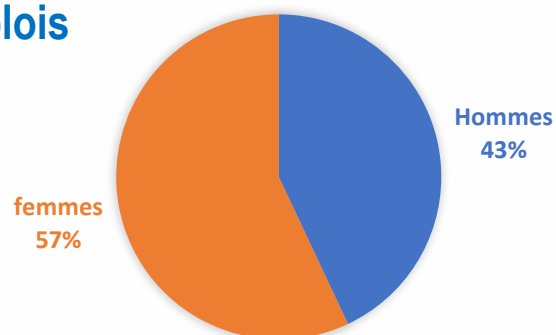
Nature des fonds	NORD		CENTRE		LITTORAL		OUEST		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>Fonds propres/Epargne</b>	78	89,7%	99	91,7%	71	89,9%	77	92,8%	325	91,0%
Famille	0	0,0%	3	2,8%	4	5,1%	0	0,0%	7	2,0%
Ami /connaissance	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Crédits (Microfinance)	1	1,1%	2	1,9%	0	0,0%	0	0,0%	3	0,8%
Crédits (Banques)	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%	0	0,0%
Subventions	2	2,3%	1	0,9%	1	1,3%	1	1,2%	5	1,4%
Associations/Tontines	6	6,9%	3	2,8%	3	3,8%	5	6,0%	17	4,8%
<b>Total</b>	<b>87</b>	<b>100,0%</b>	<b>108</b>	<b>100,0%</b>	<b>79</b>	<b>100,0%</b>	<b>83</b>	<b>100,0%</b>	<b>357</b>	<b>100,0%</b>



## Effectif des emplois

Classe effectif employé	NORD		CENTRE		LITTORAL		OUEST		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
de 1 à 10 employés	36	53,7%	58	67,4%	39	55,7%	41	69,5%	174	61,7%
11 à 20 employés	14	20,9%	11	12,8%	19	27,1%	12	20,3%	56	19,9%
21 à 30 employés	5	7,5%	4	4,7%	8	11,4%	4	6,8%	21	7,4%
41 à 50 employés	2	3,0%	1	1,2%	2	2,9%	0	0,0%	5	1,8%
51 et plus	4	6,0%	1	1,2%	1	1,4%	0	0,0%	6	2,1%
de 31 à 40 employés	2	3,0%	1	1,2%	1	1,4%	1	1,7%	5	1,8%
Pas d'employés	4	6,0%	10	11,6%	0	0,0%	1	1,7%	15	5,3%
<b>Total</b>	<b>67</b>	<b>100,0%</b>	<b>86</b>	<b>100,0%</b>	<b>70</b>	<b>100,0%</b>	<b>59</b>	<b>100,0%</b>	<b>282</b>	<b>100,0%</b>

## Poids des femmes dans les emplois



## Type de sécurité sociale

	NORD		CENTRE		LITTORAL		OUEST		Total	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
<b>CNPS</b>	13	25,5%	8	13,6%	8	16,7%	9	16,4%	38	17,8%
<b>Police d'Assurance</b>	11	21,6%	25	42,4%	6	12,5%	4	7,3%	46	21,6%
<b>Mutuelle</b>	27	52,9%	26	44,1%	34	70,8%	42	76,4%	129	60,6%
<b>Non souscrits</b>										
<b>Total</b>	51	100,0%	59	100,0%	48	100,0%	55	100,0%	213	100,0%

La sécurité sociale est faiblement encrée dans les habitudes des UES bien que 213 UES sur les 395 interviewés affirment avoir souscrit à un type de sécurité sociale. Cette sécurité est beaucoup plus pour le promoteur que les employés. Aussi cette situation a pour conséquence de défavoriser le développement socioprofessionnel des employés de ce pan de l'économie qui génère une niche d'emploi importante. Selon les analyses issues de la collecte des données, les mutuelles représentent les formes de sécurité sociale adoptées par les UES 60,6%. La CNPS et les polices d'assurances suivent respectivement avec 17,8% et 21,6%.

02

**FILIÈRES IDENTIFIÉES PAR BASSIN**

## **LA REVUE DOCUMENTAIRE RETIENT 03 DOCUMENTS D'ORIENTATION**

**STRATÉGIE NATIONALE DE DÉVELOPPEMENT 2020-2030  
(SND 20-30)**

**STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT DU SECTEUR RURAL /PLAN  
NATIONAL D'INVESTISSEMENT AGRICOLE 2020-2030 (SDSR/PNIA 20-  
30)**

**PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT DE L'ECONOMIE  
SOCIAL (PNDES)**

## RAPPEL ORIENTATIONS STRATEGIQUES SND 20-30

1

Accroissement durable des productions des filières végétales, forestières, animales et halieutiques.

2

Amélioration de l'environnement infrastructurel collectif et de l'accès aux facteurs de production.

3

Renforcement de la résilience des systèmes de production, de la gestion durable des ressources naturelles, et de la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations vulnérables face aux changements climatiques

4

Amélioration de la gouvernance et du capital humain dans le Secteur.

## CHOIX DES FILIÈRES ISSUES DE L'EXPLOITATION DES DOCUMENTS D'ORIENTATION DU GOUVERNEMENT

Filières	PNDES	SND 20-30	SDSR/ PNIA 20-30	Retenue (Oui/non)
Ananas	X		X	O
Anacarde		X	X	N
Banane plantain	X	X	X	O
Bovin	X	X	X	O
Cacao-café	X	X	X	O
Cosmétique	X			N
Cuir		X	X	N
Forêt bois		X	X	N
Lait		X	X	N
Lapin		X		N
Maïs	X	X	X	O
Manioc	X	X	X	O
Maraîchage	X		X	N
Miel		X	X	N
Numérique	X	X		O
Palmier à huile		X	X	N
Petit ruminant		X	X	N
Pharmacopée/médecine traditionnelle		X	X	N
Poisson (aquaculture)	X	X	X	O
Poivre	X	X		O
Pomme de terre		X	X	N
Porc		X	X	N
Poulet	X		X	O
Production artisanale	X	X		O
Produits forestiers non ligneux.		X	X	N
Riz		X	X	N

## 1. IDENTIFICATION DES FILIÈRES À PARTIR DES TRAVAUX DE TERRAIN

N°	Bassin Centre		Bassin NORD		Bassin Littoral		Bassin Ouest	
	Filière	Effectif	Filière	Effectif	Filière	Effectif	Filière	Effectif
1	Cacao	18	Bovin	10	Manioc	37	Poulet	19
2	Plantain	18	Oignon	10	Plantain	17	Mais	14
3	Mais	16	Mais	9	Poulet	12	Porc	8
4	Manioc	11	Ovine	6	Noix de palme	5	Manioc	5
5	Poisson	7	Riz	6	Cacao	2	Pomme de terre	4
6	Porc	4	Commerce	5	Poisson	1	Riz	4
7	Poulet	4	Poulet	5	Poivre	1	Tomate	4
8	Ananas	3	Textile	5	Pomme de terre	1	Noix de palme	3
9	Noix de palme	3	Concombre	3			Cosmétique	2
10	Patate	3	Soja	3			Haricot	2
11	Arachide	1	Arachide	2			Médecine	2
12	Bois	1	Gombo	2			Patate	2
13	Champignon	1	Haricot	2			Piment	2
14	Miel	1	Lait	2			Avocat	1
15	Ovine	1	Neem	2			Cacao	1
16	Papaye	1	Tomate	2			Carotte	1
17	Tomate	1	Carotte	1			Champignon	1
18			Coton	1			Commerce	1
19			Gemdjembe	1			Construction métallique	1
20			Miel	1			Igname	1
21			Moringa	1			Plantain	1
22			Noix de cajou	1			Poisson	1
23			Panaye	1				



03

**BESOINS DES UES RECENSÉS PAR BASSIN**

## Littoral

- Besoins d'appuis en intrants (coût élevé des intrants de qualité) ;
- Amendement des terres cultivées ;
- Manque de matières premières pour la transformation des produits ;
- Besoin de financements ;
- Besoin d'acquisition de nouvelles technologies de production (séminaires de formation) ;
- Besoins des équipements de production intensive (tracteurs, atomiseurs, etc.) ;
- Besoin de partenaires financiers importants ;
- Aménagement des voies d'accès aux espaces cultureux ;
- Besoins d'appuis en intrants (coût élevé des intrants de qualité) ;
- Amendement des terres cultivées ;
- Manque de matières premières pour la transformation des produits ;
- Besoin d'acquisition de nouvelles technologies de production (séminaires de formation) ;
- Besoins des équipements de production intensive (tracteurs, atomiseurs, etc.) ;
- Besoin des machines de transformation en quantité et en qualité (tricycle, broyeurs, déshydrateurs, ...etc.) ;
- Besoin de capacités pour affronter la concurrence étrangère très rude.

## Nord

- Besoin d'accès à la terre notamment pour les femmes qui sont très marginalisées dans cette partie du pays ;
- Instaurer le code agropastoral ;
- Organisation d'une plateforme communale dédiée aux UES ;
- Financement des projets des UES ;
- Désenclavement des zones de production et création des marchés locaux ;
- Renforcement des capacités des UES ;
- Mise en place d'un système d'information pour les UES ;
- Faire de la plateforme communale un CGA ;
- Mutualisation des UES dans les chaînes de valeur.

## Centre

- Besoin matériel (tronçonneuse, machette, houe, plantoir, tricycle porte-tout...)
- Besoin en accompagnement (renforcement des techniques de production, accompagnement à la création et à la consolidation des UES, formation à la gestion financière, formation en secrétariat et en communication)
- Besoin d'ordre financier (Paiement de la main d'œuvre, alléger les conditions de crédits, l'appui des partenaires et bailleurs de fonds) ;
- Besoin environnementaux (électricité, routes et eaux)

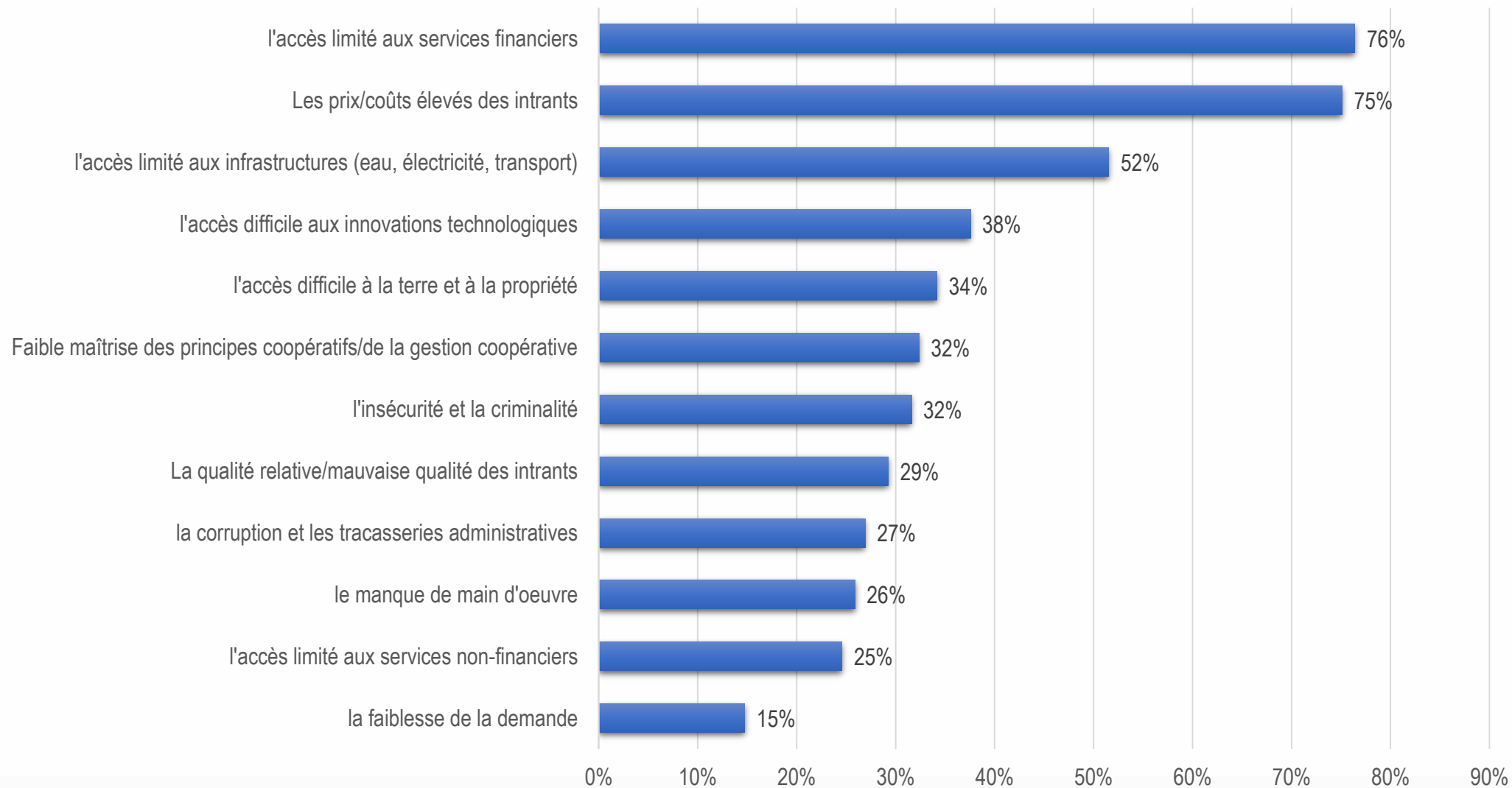
## Ouest

- L'accès par les UES, à l'information fiable sur les opportunités disponibles, les derniers développements technologiques, les marchés, etc. ;
- Le renforcement des capacités techniques des UES ;
- L'accès aux financements et appuis divers ;
- L'accès suffisant aux terres cultivables, surtout pour les femmes ;
- L'accès aux semences de meilleure qualité ;
- L'accès plus accru aux intrants à moindre coût ;
- L'accès facilité aux marchés.

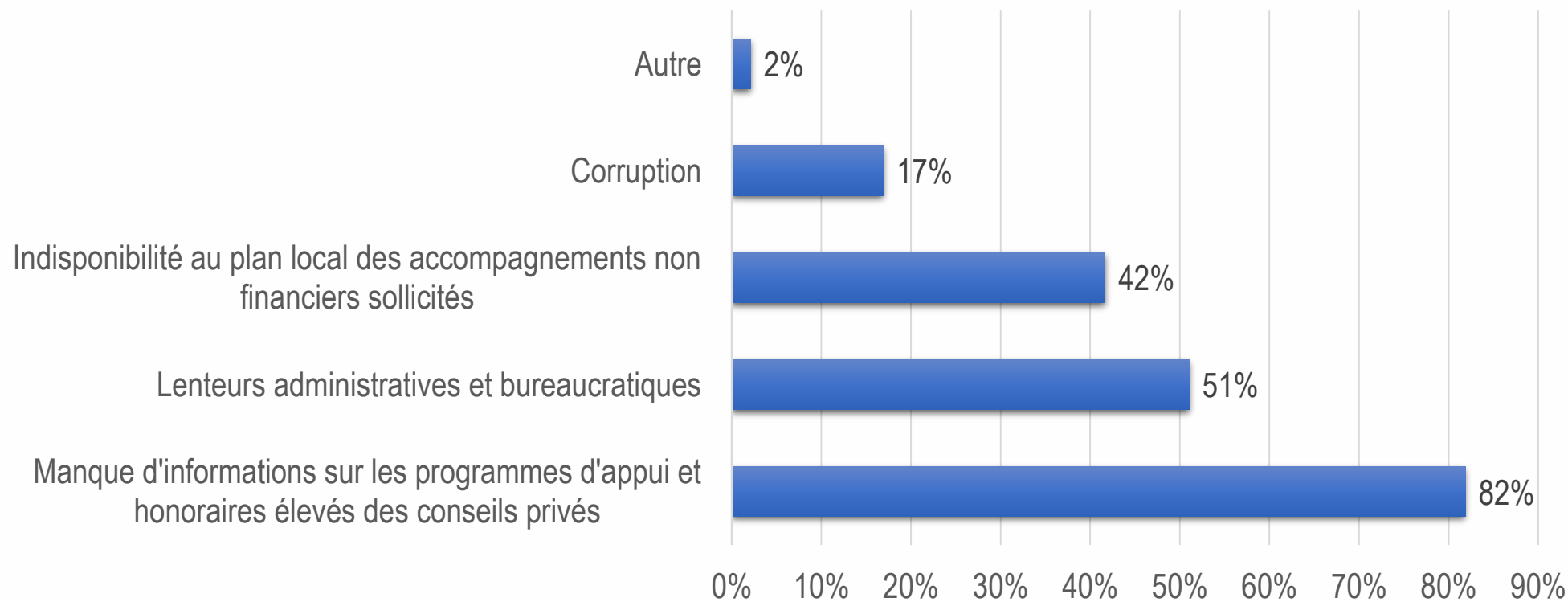
04

## LES ENTRAVES AU DÉVELOPPEMENT DES UES

## PRINCIPALES DIFFICULTÉS RENCONTREES PAR LES UES



## ENTRAVE AU DÉVELOPPEMENT DE L'ÉCONOMIE SOCIALE

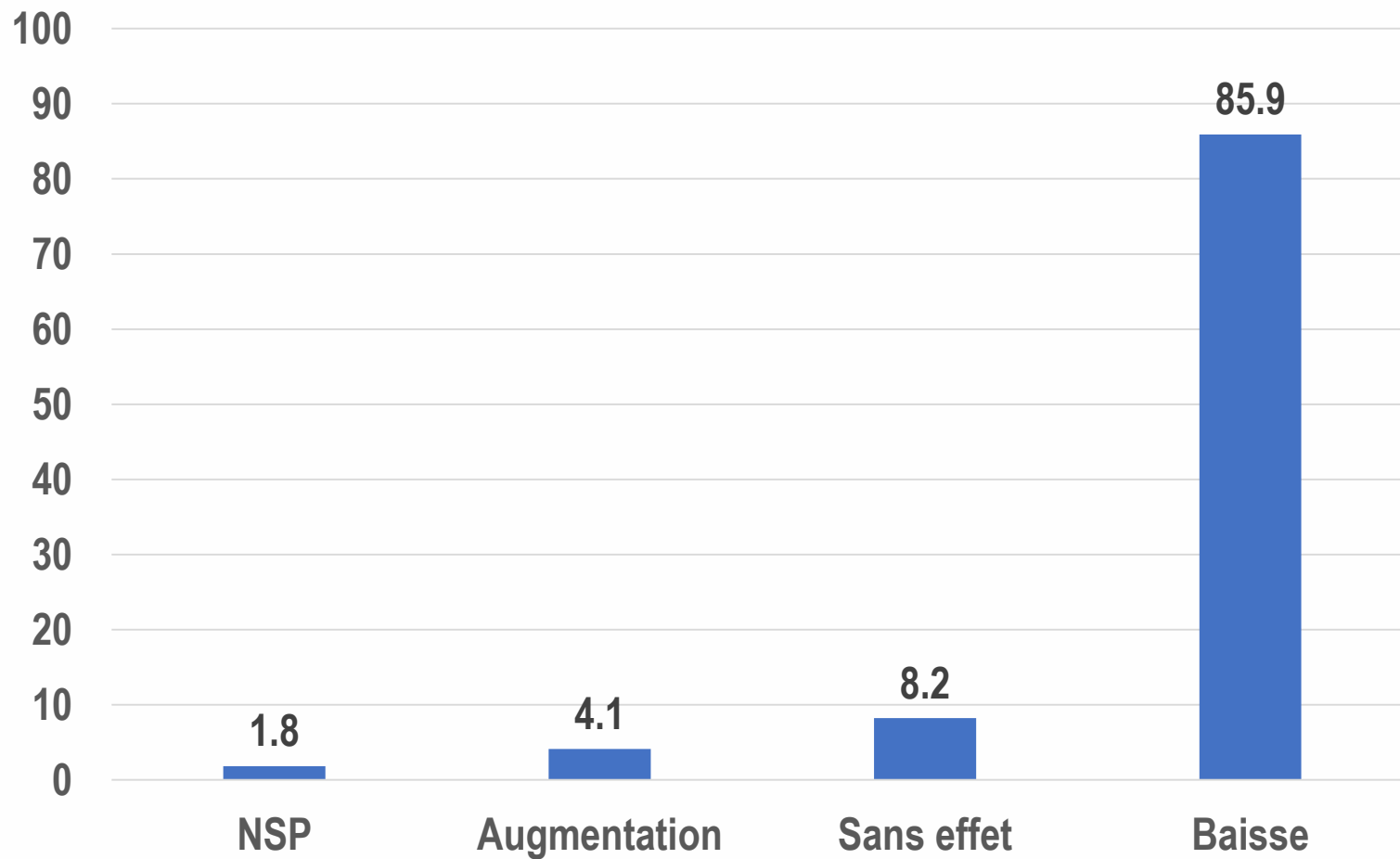


05

## IMPACT DE LA PANDÉMIE À COVID-19 SUR LES ACTIVITÉS DES UES

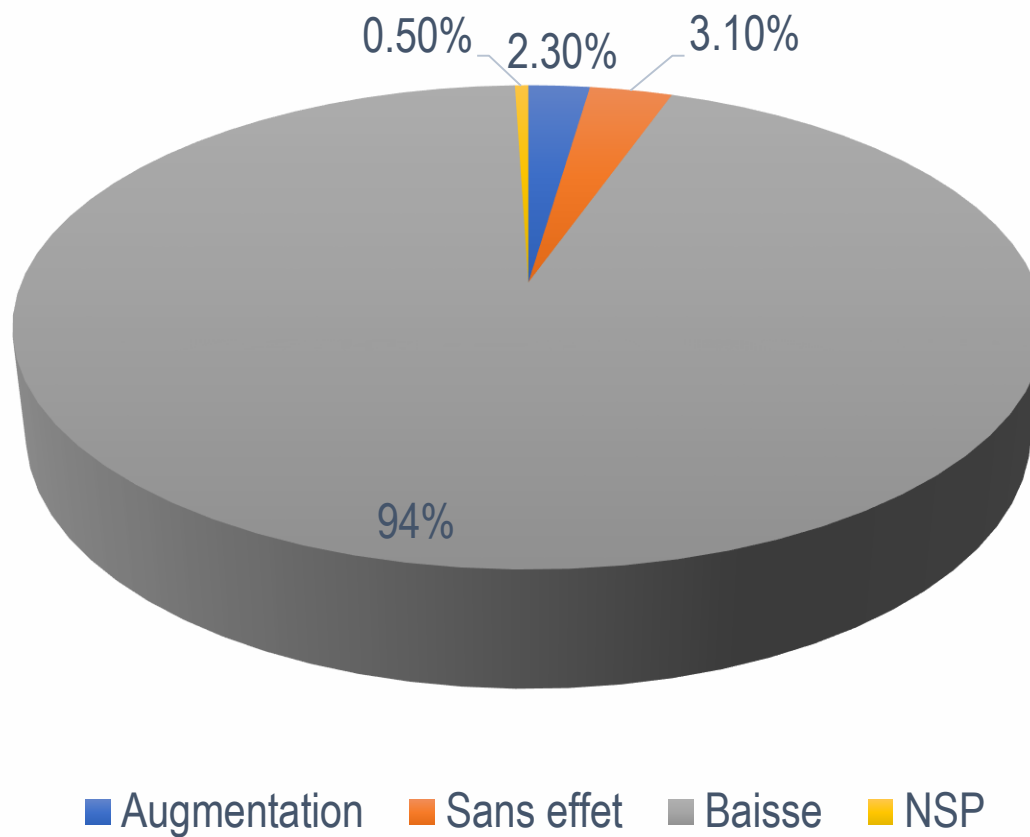
- **RALENTISSEMENT DES ACTIVITÉS DES UES (MÉVENTE DES PRODUITS DU FAIT DU CONFINEMENT) ;**
- **LIMITATION DE L'EXPORTATION DES PRODUITS ;**
- **DIFFICULTÉS D'APPROVISIONNEMENT EN INTRANTS ET MATÉRIELS DE PRODUCTION ET LA HAUSSE DES COÛTS DUE À LA FERMETURE DES FRONTIÈRES ;**
- **ABANDON DE CERTAINES ACTIVITÉS TRÈS IMPACTÉES ;**
- **RARETÉ DE LA MAIN D'ŒUVRE POUR LES TRAVAUX DES UES ;**
- **MÉFIANCE DES CONSOMMATEURS ;**
- **SUPPRESSION DES TAXES ET RALLONGE DES ÉCHÉANCES DE REMBOURSEMENT DES CRÉDITS ;**
- **DIFFICULTÉS D'ACCÈS À L'ENCADREMENT TECHNIQUE DE L'ADMINISTRATION ET DES INSTITUTIONS PRIVÉES À CAUSE DES MESURES BARRIÈRES PRESCRIVANT LA LIMITATION DÉPLACEMENTS OU ENCORE DES RASSEMBLEMENTS ;**
- **LA PERTE DU CAPITAL ;**
- **INCAPACITÉ À PAYER SES FOURNISSEURS ET À REMBOURSER LES CRÉDITS CONTRACTÉS.**
- **LA PERTE DE PRODUCTION À CAUSE DE LA BAISSSE DE LA DEMANDE DES PRODUITS SUR LES MARCHÉS ;**
- **INCAPACITÉ À SE REFINANCER AUPRÈS DES MICRO-FINANCES.**

## PERCEPTION IMPACT COVID-19 SUR LES ACTIVITÉS DES UES





### IMPACT DU COVID19 SUR LE CHIFFRE D'AFFAIRE



## MESURES DE RÉSILIENCES PROPOSÉES PAR LES UES POUR FAIRE FACE AUX CONSÉQUENCES DU COVID19

N°	MESURES	EFFECTIFS DES REpondANTS	%
1	Facilité l'acquisition des équipements de protection aux entreprises (masques, gels hydroalcooliques, thermomètres)	151	43.1%
2	Verser rapidement l'argent dû à mon Organisation	94	26.9%
3	Faciliter la baisse des taux d'intérêt dans les Banques et les EMFs.	35	10.0%
4	Renforcer les institutions d'accompagnement non-financier des entreprises (Service des coopératives, DES')	28	8.0%
5	Faire baisser les coûts de certains facteurs (électricité, eau, carburant, téléphone, internet.)	17	4.9%
6	Contrôle des prix de certains bien essentiels	14	4.0%
7	Faciliter l'accès à la commande publique	3	0.9%
8	Faciliter la digitalisation des entreprises	3	0.9%
9	Autres	3	0.9%
10	Aucune autre mesure de soutien n'est nécessaire pour le moment	1	0.3%
11	NSP	1	0.3%
12	Total	350	100.0%

## IV. QUELLES ACTIONS ENTREPRENDRE POUR LE DEVELOPPEMENT DES UES?

*RECOMMANDATIONS*

## RECOMMANDATIONS RELATIVES AU CADRE JURIDIQUE ET AUX POLITIQUES PUBLIQUES

- **Enclencher le processus d'enregistrement des UES selon les modalités réglementaires prévues par la loi : Les Unités de l'Economie Sociale sont soumises au régime de l'enregistrement dont les modalités sont fixées par voie réglementaire ;**
- **Accélérer la finalisation des textes d'application de la loi régissant l'économie sociale, notamment le texte relatif à l'enregistrement des UES ;**
- **Alléger les procédures de création des sociétés coopératives afin de faciliter la migration des GIC par exemple ;**
- **Mettre en place le registre de l'économie sociale : Les organisations et entreprises de l'économie sociale admises au statut d'Unité de l'Economie Sociale sont inscrites dans le Registre Général des Unités de l'Economie Sociale logé au Ministère en charge de l'économie sociale.**
- **Mettre en place d'un Conseil National de l'Economie Sociale dont la mission sera de formuler des propositions à l'endroit du Gouvernement pour la promotion et le développement de l'économie sociale. Il est également chargé du suivi et de l'évaluation des Unités de l'Economie Sociale.**
- **Accélérer le processus de mise en œuvre du PNDES avec l'institutionnalisation du programme par les services du premier ministre et la signature d'accord/convention avec les partenaires au développement**
- **Mettre en place un ou des mécanismes de financement adaptés aux besoins financiers des UES.**

## RECOMMANDATIONS RELATIVES À LA VALORISATION DES CHAINES DE VALEUR PRIORITAIRES À LA CRÉATION D'EMPLOIS DÉCENTS

- **Mettre en place des mécanismes d'appuis techniques et financiers aux UES pour le développement des filières identifiées ;**
- **Favoriser par des mesures incitatives la création, la valorisation des nouvelles filières à fort potentiel ;**
- **Prioriser les initiatives féminines et celles des couches défavorisées dans le processus structuration des UES par filières ;**
- **Promouvoir l'emploi des femmes dans les UES ainsi qu'un accroissement de leurs contributions aux capitaux des UES ;**
- **Concevoir des canaux de communication et d'information appropriés et encourager le réseautage pour favoriser la mise en relation des UES ;**
- **Mettre en place un système d'information statistique sur les performances socioéconomique des UES dans la valorisation des chaînes de valeurs ;**
- **La création des pôles de compétitivité pour la valorisation économique : approvisionnement, conservation, transformation et commercialisation. Il s'agira ici de valoriser les bassins de productions et les initiatives notamment du secteur privé. En effet un pôle de compétitivité combine un bassin de production avec une masse de production critique, des entreprises privées intervenant dans la chaîne de valeur de cette production/filière, des infrastructures de base, de la formation professionnelle et de la recherche. Tous ces appuis cumulés contribueront à l'émergence de ces pôles de compétitivité. L'accent sera mis sur le développement des moyennes et grandes exploitations agricoles dans les différentes régions du pays. Cette action sera accompagnée par une forte activité de désenclavement des zones de production.**

## RECOMMANDATIONS RELATIVES AUX BESOINS PRIORITAIRES DES UES ET LEUR ÉCOSYSTÈME

- **Organiser des Formation en faveur des UES**
- **Appuyer les UES en outillages techniques et technologiques pour augmenter la production**
- **Accompagner les UES à la formalisation ;**
- **Accompagner les UES à la certification des produits ;**
- **Faire l'intermédiation pour rechercher les financements en faveur des UES ;**
- **Mettre en place des produits financiers en fonction des activités et des garanties UES ;**
- **Faciliter le regroupement des UES en interprofession et promouvoir le réseautage et le partenariat par la mise en réseau et la création des plates- formes multi acteurs pour améliorer la communication ;**
- **Accompagner des UES à l'élaboration des business plans ;**
- **Ouvrir, réhabiliter et entretenir les pistes rurales et des voies de desserte agricole sont des activités vitales pour le développement de l'ensemble des productions agro-sylvo-pastorales. Cette activité comprendra des tâches relatives à la mise en place de dispositifs durables d'entretien des pistes rurales en étroite collaboration avec les Ministères concernés et les Collectivités Territoriales Décentralisées**

## RECOMMANDATIONS RELATIVES AU COVID-19

- Sensibiliser les UES les dangers de la pandémie ;
- Vulgariser les gestes barrières édictés par l'OMS ;
- Vulgariser et inciter au respect des mesures gouvernementales ;
- Accompagner les UES à mettre en place des plans de gestion de la crise ;
- Promouvoir la diversification des activités pour pallier aux chocs causés par la pandémie ;
- Mettre en place des mesures d'allègements fiscal-douaniers en faveur des UES ;
- Valoriser les innovations engendrées dans un processus de riposte à la pandémie.

## RECOMMANDATIONS RELATIVES AU CADRE DE TRAVAIL

L'amélioration du cadre de travail et le renforcement des capacités des UES. Le cadre de travail sera amélioré à travers :

- L'appui à la réhabilitation des bâtiments des plateformes d'OP ;
- La facilitation de l'accès aux moyens logistiques, équipements informatiques, fournitures et mobiliers de bureau ;
- Le renforcement des capacités, l'amélioration passera par les trois dimensions suivantes : (i) individuelles (connaissances, habiletés et attitudes), (ii) organisationnelles (raison d'être, structure, ressources, aspects psychosociaux, management) et (iii) de l'environnement favorable (contexte politico-administratif, économique, socioculturel, infrastructurel, écologique).



## RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE BASSIN DU NORD

### ✚ FILIÈRES PORTEUSES

Dans le cadre de la sélection des filières abordé dans le chapitre 2, les filières sur lesquelles il y a nécessité de s'appesantir dans le bassin du nord sont : **LES BOVINS, OIGNONS, MAÏS, ET OVINS.**

### ✚ Actions prioritaires

- La structuration des UES opérant dans les filières retenues dans le bassin avec une proportion d'au moins 50% d'UES pour les femmes et d'au moins 10% pour les couches défavorisées ;
- La vulgarisation et la sensibilisation sur les textes règlementaires en matière de gestion foncière et de droit foncier ;
- La mise en place au niveau communal des cadres de concertation pour les UES et les acteurs de l'économie sociale dans la commune et/ou dans le bassin ;
- La mise en place d'un mécanisme de facilitation d'accès des femmes aux terres ;
- La vulgarisation des conditions d'emplois décents avec accent sur la sécurité sociale des emplois ;
- La réhabilitation et/ou la construction d'abattoirs, d'aires d'abattage et d'entrepôts frigorifiques devra répondre aux besoins de modernisation des filières de l'élevage ;
- La création, la construction et l'équipement des postes et des laboratoires de contrôle de qualité et des laboratoires vétérinaires. Ces infrastructures jouent un rôle essentiel dans la mise en place de la protection zoo-sanitaires des cheptels et dans le contrôle de qualité des produits d'origine animale ;
- La mise en place ou la restructuration des fermes semencières ;
- L'acquisition et distribution des intrants améliorés pour la filière maïs ;
- La mise en place des infrastructures de séchage, de transformation et de stockage, notamment pour réduire les pertes post récolte ;



## RECOMMANDATION ET ACTION PRIORITAIRE POUR LE BASSIN DU CENTRE

### ✚ FILIÈRES PORTEUSES

Dans le cadre de la sélection des filières abordé dans le chapitre 2, les filières sur lesquelles il y a nécessité de s'appesantir dans le bassin du Centre sont : **CACAO, PLANTAIN, MANIOC ET MAÏS**

### ✚ Actions prioritaires

- L'appui à l'accès (production, approvisionnement et distribution) aux intrants et équipements ;
- L'acquisition et distribution des intrants améliorés ;
- La mise en place des infrastructures de séchage, de transformation et de stockage, notamment pour réduire les pertes post récolte ;
- La promotion de petites et moyennes unités de transformation, de conservation, de stockage agro-alimentaire. Ceci passera par :(i) la dotation des opérateurs en matériel de battage et de décorticage des céréales, (ii) la diffusion de matériel de fabrication de produits dérivés (manioc, plantain) ;
- La structuration des UES opérant dans les filières retenues dans le bassin avec une proportion d'au moins 50% d'UES pour les femmes et d'au moins 10% pour les couches défavorisées ;
- La mise en place au niveau communal des cadres de concertation pour les UES et les acteurs de l'économie sociale dans la commune et/ou dans le bassin ;
- La mise en place d'un mécanisme de facilitation d'accès des femmes aux terres
- L'acquisition et distribution des intrants améliorés pour toutes les filières ;
- La mise en place des infrastructures de séchage, de transformation et de stockage, notamment pour réduire les pertes post récolte.

## RECOMMANDATION ET ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE BASSIN DE L'OUEST

### ✚ FILIÈRES PORTEUSES

Dans le cadre de la sélection des filières abordé dans le chapitre 2, les filières sur lesquelles il y a nécessité de s'appesantir dans le bassin de l'Ouest sont : **POULET, MAÏS, PORC ET MANIOC**

### ✚ Actions prioritaires

- La structuration des UES opérant dans les filières retenues dans le bassin avec une proportion d'au moins 50% d'UES pour les femmes et d'au moins 10% pour les couches défavorisées ;
- La mise en place au niveau communal des cadres de concertation pour les UES et les acteurs de l'économie sociale dans la commune et/ou dans le bassin ;
- La création, la construction et l'équipement des postes et des laboratoires de contrôle de qualité et des laboratoires vétérinaires. Ces infrastructures jouent un rôle essentiel dans la mise en place de la protection zoo-sanitaires des cheptels et dans le contrôle de qualité des produits d'origine animale (poulet et porc) ;
- La dotation des organisations du bassin en matériel et équipement de production (tronçonneuses, machettes, atomiseurs, houes, tracteurs...), de transformation (broyeuses, torrificateurs...), de transport des marchandises (tricycles) ;
- L'aménagement des pistes agricoles et construction des entrepôts de stockage.

## RECOMMANDATIONS ET ACTIONS PRIORITAIRES POUR LE BASSIN DU LITTORAL

### + FILIÈRES PORTEUSES

Dans le cadre de la sélection des filières abordé dans le chapitre 2, les filières sur lesquelles il y a nécessité de s'appesantir dans le bassin du Littoral sont : **NOIX DE PALME, PLANTAIN, MANIOC ET POULET**

### + Actions prioritaires

- L'appui à l'accès (production, approvisionnement et distribution) aux intrants et équipements.
- L'acquisition et distribution des intrants améliorés ;
- La mise en place des infrastructures de séchage, de transformation et de stockage, notamment pour réduire les pertes post récolte.
- La promotion de petites et moyennes unités de transformation, de conservation, de stockage agro-alimentaire. Ceci passera par :(i) la dotation des opérateurs en matériel de battage et de décorticage des céréales, (ii) la diffusion de matériel de fabrication de produits dérivés (manioc, plantain) ;
- La structuration des UES opérants dans les filières retenues dans le bassin avec une proportion d'au moins 50% d'UES pour les femmes et d'au moins 10% pour les couches défavorisées ;
- La mise en place au niveau communal des cadres de concertation pour les UES et les acteurs de l'économie sociale dans la commune et/ou dans le bassin ;
- La mise en place d'un mécanisme de facilitation d'accès des femmes aux terres
- L'acquisition et distribution des intrants améliorés pour toutes les filières ;
- La mise en place des infrastructures de séchage, de transformation et de stockage, notamment pour réduire les pertes post récolte ;
- La dotation des organisations du bassin en matériel et équipement de production (tronçonneuses, machettes, atomiseurs, houes, tracteurs...), de transformation (broyeuses, torrificateurs...), de transport des marchandises (tricycles) ;